

Brefs descriptifs de « démarches » suivies dans la cours sur la Justice.

**-Démarche :** « *socio-écriture* » (1h): définir et conceptualiser. Qu'est-ce que la vengeance ?

Descriptif : travail en : individuel / binôme / plénière / individuel / Validation

- 1) 5 mn/ Individuel : « rédigez une définition de la vengeance (« il y a vengeance quand... », « se venger c'est... », etc.) sans jugement de valeur»
- 2) 10 mn / binôme : « Echangez les définitions au sein du binôme ; soulignez-en les forces (feux verts) et faiblesses ou point douteux (feux oranges) ; discutez-en, rédigez des questions ».
- 3) 15 mn /plénière : colonnes au tableau des feux verts/feux oranges ; remontée des questions
- 4) 10 mn / Réécriture de la définition sous contrainte (X mots verts, Y mots oranges, introduits par : « toutefois », « néanmoins », « un doute demeure sur... »)
- 5) 10 mn / Quelques lectures, reprises et commentées par l'enseignant / prise de note finale.

**-Démarche :** « *Echange de courriels* » (2h): discuter une interprétation de la *loi du talion* (Levinas).

Moment 1 (1h) : la loi du talion dans le texte du Lévitique (cf annexe) / consignes / binôme / plénière

- 1) 5mn / présentation du Lévitique par l'enseignant
- 2) 20 mn / binôme / lecture du texte et suivi des consignes (avec l'accent mis sur le sens de « *il lui sera fait comme il a fait* »)
- 3) 25 mn / Plénière / remontée, discussion et approfondissement / prise de note /

Moment 2 (2x1h) / correspondance entre demi-groupes / Discuter l'interprétation de Levinas de cette loi du talion.

*Demi-groupe 1 :*

- 1) 15 mn / binôme / lecture ciblée du texte de Levinas (cf annexe) avec consignes
- 2) 20 mn / Courriel (écrit): « vous envoyez un courriel critique à l'auteur sous la forme : « vous dites que...Or... ».
- 3) 15 mn /plénière/ Partage des objections, discussion sur leurs pertinences, sélection.

*Demi-groupe 2 :*

- 1) 30 mn /binôme / lecture approfondie du texte de Levinas
- 2) 5 mn: découverte des objections formulée par le demi-groupe 1
- 3) 15 mn : retour de courriel : « quelle réponse Levinas ferait-il à l'objection du demi-groupe 1 ? »

L'enseignant reprendra par la suite le travail effectué par les élèves en le commentant réflexivement

**-Démarche :** « *colloque des philosophes* » (3h) (Kant, Hegel, Beccaria)

- 1) 30mn / groupe de 4 / lecture et analyse des textes d'un seul auteur (suivant consignes, proches des consignes de l'examen) /

- 2) 20 mn / moment « espion » : 2 membres de chaque groupe s'invitent dans d'autres groupes, afin de leur poser toute question qu'il voudra, puis revient à son groupe d'origine pour en faire part. Reprise alors du texte, lu dès lors à la lumière des dissensus et objections envisageables.
- 3) 20 mn / groupe croisé (reformation de groupes désormais constitué des représentants de tous les auteurs) / présentation, discussion, objections et réponses.
- 4) 20mn / Prestation finale / des « représentants » viennent devant la classe « jouer » l'auteur (en parlant en son nom, ou se présentant comme son lieutenant, ou avocat).
- 5) Retour réflexif de l'enseignant (25mn)
- 6) DST (25mn) / individuel / consigne : « Intitulez et justifiez l'ordre des grandes parties de la dissertation suivante : « *la punition n'est-elle que la forme légale de la vengeance ?* » »

**-Démarche :** « *Les élèves parlent aux élèves* » (1h) ; comprendre et s'expliquer un article de loi (122.5 du Code pénal sur la « légitime défense »)

- 1) Binôme / Etude d'un cas (15mn) : l'affaire S.Turk, bijoutier de Nice (recherche d'information). Consigne : « rédiger un brouillon-guide pour décrire oralement le cas à la classe »
- 2) Etude de l'article 122.5 du Code pénal (15mn)/ consigne : « relevez et expliquez les passages difficiles du texte ».
- 3) Débat / plénière (20mn) : « L'avocat de S. Turk peut-il plaider la légitime défense ? »

**-Démarche :** « *étude de cas à partir d'un article de loi (122.1 du code pénal)*» (2h) : « A propos de l'affaire Halimi ; se droguer peut-il nous rendre irresponsable pénalement? »

- 1) Débat (15 mn) / plénière / : peut-on acquitter l'auteur d'une infraction sous prétexte qu'il était « drogué»? / questionnements et problématisations.
- 2) Présentation de l'infraction (défenestration de Mme Halimi par Mr. Traoré) par l'enseignant (5mn)
- 3) Lecture de l'article de loi 122.1 (binôme) (20mn) / consigne « quelle différence entre les 2 alinéas ? Relevez-les et explicitez-les)
- 4) retour réflexif et validation par l'enseignant (10mn) / prise de note /
- 5) Etude d'un désaccord juridique ; groupe de 3/4 (autant que d'articles du Monde) (40 mn) / consigne : « lisez et restituez les plaidoiries contradictoires à propos de la responsabilité pénale de Mr. Traoré ». Prestation théâtrale éventuelle.
- 6) Relevé par l'enseignant du lexique utilisé pour définir la responsabilité / prise de note.